FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
OIL OF BASIL SWEET

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit OIL OF BASIL SWEET

Numéro du produit 63932

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Industrie Agro-Alimentaire Additif de nourriture / alimentation

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Univar Solutions Belgium N.V.
Riverside Business Park Building G
Bd International 55
Internationalelaan 55
1070 Brussels
Belgium
+32 (0)2 525 05 11
+32 (0)2 520 17 51
SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence national Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.

Sds No. 63932

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 2 - H411

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement Danger

OIL OF BASIL SWEET

Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Contient

4-ALLYLANISOLE, EUGENOL, EUCALYPTOL, (±)-1-METHYL-4-(1-METHYLVINYL)CYCLOHEXENE, p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

4-ALLYLANISOLE **10-30%**

Numéro CAS: 140-67-0 Numéro CE: 205-427-8

Facteur M (aigu) = 1 Facteur M (chronique) = 1

Classification
Acute Tox. 4 - H302
Acute Tox. 4 - H312
Acute Tox. 4 - H332
Skin Sens. 1 - H317
Aquatic Acute 1 - H400
Aquatic Chronic 1 - H410

EUGENOL **10-30%**

Numéro CAS: 97-53-0 Numéro CE: 202-589-1

Classification
Eye Irrit. 2 - H319
Skin Sens. 1 - H317

EUCALYPTOL **10-30%**

Numéro CAS: 470-82-6 Numéro CE: 207-431-5 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119967772-24-XXXX

Classification
Flam. Liq. 3 - H226
Skin Sens. 1B - H317

OIL OF BASIL SWEET

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE		<1%
Numéro CAS: 586-62-9	Numéro CE: 209-578-0	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119982324-34-XXXX
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1	

Classification
Flam. Liq. 3 - H226
Skin Sens. 1B - H317
Asp. Tox. 1 - H304
Aquatic Acute 1 - H400
Aquatic Chronic 1 - H410

CAMPHENE		<1%
Numéro CAS: 79-92-5	Numéro CE: 201-234-8	
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1	

Classification
Flam. Sol. 2 - H228
Eye Irrit. 2 - H319
Aquatic Acute 1 - H400
Aquatic Chronic 1 - H410

4-ALLYLVERATROLE		<1%
Numéro CAS: 93-15-2	Numéro CE: 202-223-0	

Classification
Acute Tox. 4 - H302
Muta. 2 - H341
Carc. 2 - H351

(±)-1-METHYL-4-(1-METHYLVINYL)CYCLOHEXENE		<1%
Numéro CAS: 7705-14-8	Numéro CE: 231-732-0	
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1	

Classification
Flam. Liq. 3 - H226
Skin Irrit. 2 - H315
Skin Sens. 1 - H317
Aquatic Acute 1 - H400
Aquatic Chronic 1 - H410

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

OIL OF BASIL SWEET

Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Ingestion	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner quelques petits verres d'eau ou de lait à boire. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Contact cutané	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Continuer à rincer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ingestion	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Contact cutané	Peut provoquer une allergie cutanée. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Irritation. Rougeurs.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

OIL OF BASIL SWEET

Précautions pour la protection de l'environnement Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Prévoir une ventilation suffisante.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Prévoir une ventilation suffisante.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Stocker à des températures supérieures à 8°C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

(±)-1-METHYL-4-(1-METHYLVINYL)CYCLOHEXENE

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): 50 ppm 300 mg/m³

EUCALYPTOL (CAS: 470-82-6)

DNEL
Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2 mg/kg
Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 7.05 mg/kg
Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1 mg/kg/jour
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.74 mg/m³

PNEC
Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l
Sol; 0.2 mg/kg
eau douce; 0.057 mg/l
eau de mer; 0.0057 mg/l
Sédiments (eau douce); 0.06732 mg/kg
Sédiments (eau de mer); 0.00673 mg/kg

EUGENOL (CAS: 97-53-0)

OIL OF BASIL SWEET

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 21.2 mg/m³ Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 6 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 5.22 mg/m³ Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 3 mg/kg/jour Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 3 mg/kg/jour
PNEC	eau douce; 1.13 µg/l eau de mer; 0.113 µg/l Sédiments (eau douce); 0.081 mg/kg Sédiments (eau de mer); 0.008 mg/kg Sol; 0.015 mg/kg

4-ALLYLVERATROLE (CAS: 93-15-2)

Commentaires sur les composants	Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE (CAS: 586-62-9)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 5.12 mg/m³ Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.45 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.26 mg/m³ Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.73 mg/kg/jour Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.73 mg/kg/jour
PNEC	eau douce; 5.2 µg/l eau de mer; 0.52 µg/l Station d'épuration des eaux usées; 3 mg/l Sédiments (eau douce); 0.581 mg/kg Sédiments (eau de mer); 58.1 mg/kg Sol; 113 µg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Lunettes de sécurité bien ajustées. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.
Protection des mains	Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.
Autre protection de la peau et du corps	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.
Mesures d'hygiène	Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail.

OIL OF BASIL SWEET

Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Claire (ou pâle). Jaune. à Jaune.
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point d'écoulement	Pas d'information disponible.
Point de congélation	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	75°C
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	0.890 - 0.910 @ 25°C
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

OIL OF BASIL SWEET

9.2. Autres informations

Indice de réfraction	1.475 - 1.490
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moleculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune donnée d'essai concernant spécifiquement la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ces composants.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucune recommandation particulière.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 2.631,58

Toxicité aiguë - cutanée

ETA cutanée (mg/kg) 5.789,47

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 57,89

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

OIL OF BASIL SWEET

Sensibilisation respiratoire	Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro	Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité	Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité	Pas d'information disponible.
Toxicité pour la reproduction - développement	Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un	Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép.	Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration	Pas d'information disponible.

Inhalation	Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.
Ingestion	Le produit irrite les muqueuses et peut provoquer une gêne abdominale en cas d'ingestion.
Contact cutané	Peut provoquer une allergie cutanée. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Irritation. Rougeurs.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.

Informations toxicologiques sur les composants

4-ALLYLANISOLE

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg)	500,0

Toxicité aiguë - cutanée

ETA cutanée (mg/kg)	1.100,0

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (vapeurs mg/l)	11,0

EUGENOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL_{50} mg/kg)	2.300,0
Espèces	Rat

OIL OF BASIL SWEET

Indications (DL_{50} orale)	DL_{50} 2300 mg/kg, Orale, Rat
ETA orale (mg/kg)	2.300,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL_{50} poussières/brouillards mg/l)	2.580,0
Espèces	Rat
Indications (CL_{50} inhalation)	CL_{50} 2580 mg/l, Poussières/brouillard, Inhalatoire, Rat
ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)	2.580,0

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée. Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant.

EUCALYPTOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL_{50} mg/kg)	2.480,0
Espèces	Rat
Indications (DL_{50} orale)	DL_{50} 2480 mg/kg, Orale, Rat
ETA orale (mg/kg)	2.480,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL_{50} cutanée)	DL_{50} >5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire	Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

OIL OF BASIL SWEET

Essais de génotoxicité - in vitro	Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité	Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité	Pas d'information disponible.
Toxicité pour la reproduction - développement	Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un	Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép.	Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration	Pas d'information disponible.

Inhalation	Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.
Ingestion	L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale.
Contact cutané	Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL_{50} orale)	DL_{50} 3850 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL_{50} cutanée)	DL_{50} > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée. Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro	Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

Danger par aspiration

Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

CAMPHENE

Toxicité aiguë - orale

OIL OF BASIL SWEET

Indications (DL_{50} orale) DL_{50} >5000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL_{50} cutanée) DL_{50} >2500 mg/kg, Cutanée, Lapin

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.

Contact cutané Légèrement irritant.

Contact oculaire Irritant pour les yeux.

4-ALLYLVERATROLE

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Toux.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Le liquide peut irriter la peau.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

EUCALYPTOL

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

CAMPHENE

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

4-ALLYLVERATROLE

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

12.1. Toxicité

Toxicité Toxique pour les organismes aquatiques.

Informations écologiques sur les composants

4-ALLYLANISOLE

toxicité aquatique aiguë

OIL OF BASIL SWEET

C(E)L$_{50}$	0.1 < C(E)L50 ≤ 1
Facteur M (aigu)	1

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique)	1

EUGENOL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL$_{50}$, 96 heure: 13 mg/l, Poissons OECD 203
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE$_{50}$, 48 heure: 1.3 mg/l, Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CI$_{50}$, 72 heures: 24 mg/l, Algues NOEC, 72 heures: 23 mg/l, Algues

EUCALYPTOL

Toxicité	Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL$_{50}$, 96 heures: 102 mg/l, Poissons

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L$_{50}$	0.1 < C(E)L50 ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - poisson	CL$_{50}$, 96 heures: 0.72 - 6.104 mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE$_{50}$, 48 heure: 5.184 mg/kg, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE$_{50}$, 72 heure: 5.4 mg/l, Algues Chronic, NOEC, 72 heure: 3.47 mg/l, Algues

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique)	1

CAMPHENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L$_{50}$	0.1 < C(E)L50 ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - poisson	CL$_{50}$, 96 heures: 0.1-1 mg/l, Poissons

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique)	1

4-ALLYLVERATROLE

OIL OF BASIL SWEET

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

(±)-1-METHYL-4-(1-METHYLVINYL)CYCLOHEXENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L_{50} 0.1 < C(E)L50 ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

EUGENOL

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

EUCALYPTOL

Persistance et dégradabilité La substance est facilement biodégradable.

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 72%: 28 jour
OECD 301D

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

EUCALYPTOL

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage log Pow: 2.97

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 3.7

CAMPHENE

OIL OF BASIL SWEET

Potentiel de bioaccumulation	Potentiellement bioaccumulable.
Coefficient de partage	log Pow: 4.5

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

EUCALYPTOL

Mobilité	Le produit est insoluble dans l'eau.

CAMPHENE

Mobilité	Le produit est insoluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants

EUCALYPTOL

Résultats des évaluations PBT et vPvB	Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

Informations écologiques sur les composants

EUCALYPTOL

Autres effets néfastes	Aucun connu.

4-ALLYLVERATROLE

Autres effets néfastes	Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale	Ne pas percer ou incinérer, même vide. Déchets classés comme déchets dangereux.
Méthodes de traitement des déchets	Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	3082
N° ONU (IMDG)	3082

OIL OF BASIL SWEET

N° ONU (ICAO)	3082
N° ONU (ADN)	3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CONTIENT 4-ALLYLANISOLE, (±)-1-METHYL-4-(1-METHYLVINYL)CYCLOHEXENE)
Nom d'expédition (IMDG)	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CONTIENT 4-ALLYLANISOLE, (±)-1-METHYL-4-(1-METHYLVINYL)CYCLOHEXENE)
Nom d'expédition (ICAO)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS 4-ALLYLANISOLE, (±)-1-METHYL-4-(1-METHYLVINYL)CYCLOHEXENE)
Nom d'expédition (ADN)	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CONTIENT 4-ALLYLANISOLE, (±)-1-METHYL-4-(1-METHYLVINYL)CYCLOHEXENE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	9
Code de classement ADR/RID	M6
Etiquette ADR/RID	9
Classe IMDG	9
Classe/division ICAO	9
Classe ADN	9

Etiquettes de transport

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	III
Groupe d'emballage (IMDG)	III
Groupe d'emballage (ICAO)	III
Groupe d'emballage (ADN)	III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-A, S-F
Catégorie de transport ADR	3
Code de consignes d'intervention d'urgence	•3Z
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	90

OIL OF BASIL SWEET

Code de restriction en tunnels (-)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.
Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)	Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 3
Directive Seveso - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs	E2

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

OIL OF BASIL SWEET

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité	ETA: Estimation de la toxicité aiguë ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route. ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures. CAS: Chemical Abstracts Service. DNEL: Dose dérivée sans effet. IATA: Association Internationale du Transport Aérien. IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses. Kow: Coefficient de partage octanol-eau. CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane). DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) . PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique. PNEC: Concentration prédite sans effet. REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006. RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises. vPvB: Très persistant et très bioaccumulable. CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer. MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978. cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë. FBC: Facteur de bioconcentration. DBO: Demande biochimique en oxygène. CE_{50}: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum. LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé. LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé. NOAEC: Concentration sans effet nocif observé. NOAEL: Dose sans effet nocif observé. NOEC: Concentration sans effet observé. LOEC: Concentration efficace la plus faible observée. DMEL: Dose dérivée avec effet minimum. LE50: limite d'exposition 50 hPa: Hektopaskal LL50: Lethal Chargement cinquante OCDE: Organisation de coopération et de développement économique POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau Un appareil respiratoire autonome: SCBA STP Stations d'épuration COV: Composés organiques volatils
Sigles et abbréviations utilisés dans la classification	Acute Tox. = Toxicité aiguë Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique
Références littéraires clés et sources de données	Information du fournisseur.
Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008	Asp. Tox. 1 - H304: Méthode par le calcul. Skin Sens. 1 - H317: Méthode par le calcul. Eye Irrit. 2 - H319: Méthode par le calcul. Aquatic Chronic 2 - H411: Méthode par le calcul.
Commentaires sur la révision	NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
Date de révision	26-05-22

OIL OF BASIL SWEET

Numéro de version	1.000
Numéro de FDS	63932
Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H228 Matière solide inflammable. H302 Nocif en cas d'ingestion. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H312 Nocif par contact cutané. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 Nocif par inhalation. H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques. H351 Susceptible de provoquer le cancer. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Signature	Jitendra Panchal

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.